

Décision

Générale

colonial

Décision n° 578 Personnel indigène.

n° 578

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 15 du 01/08/1943

Date de publication
15 avril 1943

Date du numéro
1 août 1943

TEXTE INTÉGRAL

SAID MOHAMED est engagé à compter du 1er Août 1943 en qualité de planton concierge auxiliaire du Service des informations au salaire mensuel de 750 francs exclusif de toute indemnité, y compris les rémunérations pour travaux supplémentaires.

DARLAN. Le Secrétaire d'Etat aux colonies

PLATON